



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20102825***

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Greffe

27 JUIN 2020

Le Greffier
GreffeN° d'entreprise : **0455 922 764****Nom**(en entier) : **METACENTRE**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue Auguste Piccard 20 - 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2020**

La séance est ouverte à 11 heures 00 sous la présidence de Monsieur Vercaeren Emmanuel qui appelle comme secrétaire Gruszka Nathalie.

Messieurs Scailquin Didier & Poulet Nicolas sont désignés comme scrutateurs.

13 membres sont présents ou représentés, pouvant émettre 13 votes valables.

L'Assemblée ayant été régulièrement convoquée peut valablement délibérer.

Ordre du Jour

1.Examen et approbation du rapport d'activité 2019 à présenter à l'Assemblée générale.

2.Lecture du rapport des associés-vérificateurs aux comptes.

3.Examen et approbation du bilan et de ses annexes clôturés au 31/12/2019.

4.Décharge à donner aux administrateurs et associés-vérificateurs aux comptes.

5.Propositions de nominations statutaires :

☐ Administrateurs : Démission Mr Scattolini Franco remplacé par Mr Djebari

☐ Associés-vérificateurs aux comptes :

Madame Beltrame

Messieurs Lebrun & Masala sont réélus -> 22062021

☐ Membres effectifs : Démission Mr Scattolini Franco remplacé par Mr Djebari

Mr Vercaeren est élu comme président -> 22062021

Monsieur Scailquin est réélu comme vice-président -> 22062021

Madame Hoslet est élue comme vice-présidente -> 22062021

Les mandats des administrateurs, membres effectifs et associés-vérificateur sont gratuits.

6.Examen et approbation du budget 2020.

7.Changement d'adresse du siège social depuis le 21.11.2019 :

Bâtiment A6K

Square des Martyrs 1

6000 Charleroi

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 45.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).